



GAZETTE MUNICIPALE

N° 55 - Septembre 2020

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 26 : Nettoyage de la commune

OCTOBRE

Mardi 13 : Rencontre à la bibliothèque

Jeudi 29 : Tournoi jeux vidéo

DECEMBRE

Vendredi 11 : Marché de Noël

POLE SANTE

Ouverture d'un cabinet infirmier au pôle santé depuis la mi-juillet pour tous types de soins à domicile ou au cabinet sur RDV.

Un nouveau directeur pour le centre de loisirs !

Driss FEDOUL nous a rejoint en août.

Motivé et investi, il s'intègre progressivement à l'équipe, au CLSH et à l'accueil jeune.

Vous l'avez peut-être déjà rencontré : au centre, le mercredi, à la garderie ou encore au forum des associations où il tenait à se présenter.

Nous lui souhaitons la bienvenue et de beaux projets pour nos jeunes !



Nous sommes à la recherche d'un ou d'une kinésithérapeute pour venir compléter l'offre de soin au sein du pôle santé de la commune. Pour plus de renseignements merci de prendre contact avec la mairie de Saint-Didier au 02.99.00.33.08 ou par mail :

secretairegenerale@saintdidier35.fr



Correspondant de presse

Le journal *Ouest-France* recherche des correspondants de presse pour couvrir l'actualité locale à Étrelles, Torcé, Vergéal, Châteaubourg, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine et Domagné.

Contact Ouest France : redaction.vitre@ouest-france.fr, 136, boulevard de Châteaubriant, tél : 02.23.55.11.00

Local commercial

Local commercial à louer, disponible de suite. Nous recherchons un professionnel pouvant proposer une activité complémentaire aux commerces déjà existants sur la commune. Surface totale de 38 m². Loyer mensuel : 289 € HT + charges 22 € HT.

Pour plus d'informations et visite, merci de contacter la mairie de Saint-Didier au : 02.99.00.33.08 ou par mail :

secretairegenerale@saintdidier35.fr

Incivilité

Il nous a été remonté qu'un chat avait été blessé dans un piège à mâchoires à proximité du bourg. Nous rappelons que ce type de piège est très réglementé et fait l'objet d'une agrémentation préfectorale. Il ne faudrait pas qu'un(e) Déodatien(ne) se promenant sur la commune puisse en être victime.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un autre animal domestique a été victime d'un tir. Une plainte d'un particulier a été déposée en gendarmerie pour cet acte.

Les travaux réalisés



Le parking de l'école



Le parking de la mairie

Reprofilage et goudronnage des chemins de : la Barre, l'Arnerie, le Plessis Galerand et le Pata sur l'ensemble des chemins de la commune.



Le chemin piétonnier



le lotissement l'Arbrier

Fin de l'aménagement du chemin piétonnier et fin de l'aménagement du lotissement de l'Arbrier.

Les travaux à réaliser



Le lotissement le champ fleuri

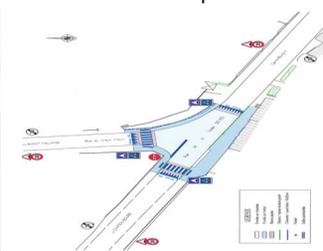


Le chemin piétonnier

Lotissement le Champ Fleuri : aménagement de la voirie, des trottoirs, des espaces verts et du chemin piétonnier, branchement de l'éclairage public. Fin des travaux : fin septembre.



Carrefour à aménager



L'aménagement du carrefour de la route de Saint-Melaine et de la rue de la Vallée va démarrer la première quinzaine d'octobre. Une déviation sera mise en place par l'agence routière et l'entreprise Lemée-TP.

Le mot des écoles

École publique de Saint-Didier

«Normale» et «particulière» la rentrée des élèves de l'école s'est déroulée dans l'effervescence et le respect du protocole sanitaire !

Les réunions d'information ont permis d'expliquer à tous le fonctionnement général de l'école, des classes et la place toute particulière des parents et des élèves dans cette organisation.

Toutes les classes embarqueront pour un tour du monde : à voile avec le Vendée Globe, autour de la lecture, la culture, à la découverte de notre planète... Un projet collectif en lien avec le niveau 2 du label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable).

Sont déjà programmées de nombreuses activités tout au long de l'année, avec différents partenaires. Vos idées et votre participation seront les bienvenues !

Et toujours les actions culturelles autour de la musique avec le conservatoire de Vitré ou des Arts Plastiques en collaboration avec le parc Ar Milin.....et bien d'autres encore !

À noter que les admissions peuvent se faire à tout moment dès les 2 ans révolus de votre enfant et que l'école est obligatoire à partir de 3 ans.

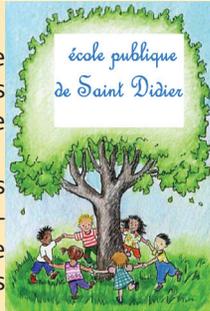
Le directeur et les enseignants sont à la disposition des familles le mardi, jeudi et vendredi (jours de décharge du directeur) et sur rendez-vous les autres jours.

Pour nous contacter :

Tél : 02.99.00.74.03

Mail : ecole.0352675t@ac-rennes.fr

Site : <http://www.ecole-publique-saintdidier.ac-rennes.fr>



Les actualités de l'APE-AEP

L'Association des Parents d'Élèves et des Amis de l'École Publique est heureuse de vous présenter ses événements pour l'année 2020-2021, et vous souhaite une



BONNE RENTREE À TOUS.

• Nous avons mis en place une application, pendant le confinement, via « HELLO ASSO » afin de pouvoir réaliser de la vente par correspondance.

Nous continuons sur cette lancée, moins de gaspillage de papier, plus de flexibilité pour régler (règlement sécurisé via l'application), moins d'échanges entre les familles et l'équipe scolaire donc moins de risques de contaminations.....

Nous espérons pouvoir vous expliquer de vive voix le fonctionnement de cette dernière ou via une petite vidéo !!!

À compter de cette année, nous fonctionnerons beaucoup plus avec des emails.

• La collecte de papier : une borne est à disposition sur le parking de l'école. Il faut la remplir au maximum, un challenge pour vous, Déodatiennes et Déodatiens : 2 passages du SMIC-TOM par mois minimum, nous comptons sur votre motivation. Les fonds récoltés permettent de réaliser plus de projets pédagogiques.

Calendrier des grands événements à venir :

(Sous réserve des restrictions sanitaires)

- Marché de Noël : 11 décembre 2020

- Soirée conviviale : 20 mars 2021

- Loto : 1er semestre 2021

- Vide grenier : 18 avril 2021

- Fête de l'école : 26 et 27 juin 2021

À très bientôt, parents et amis de l'école publique, nous comptons sur vous !!!

Pour l'association : Erwan DECRE, président.

Mail : apeaepsaintdidier@gmail.com

Apel école Saint-Goulven

En cette rentrée un peu particulière, les enfants ont repris le chemin de l'école sans appréhension grâce à une vidéo faite par les enseignantes dans laquelle ils ont pu découvrir leurs classes ainsi que l'équipe pédagogique (à revoir sur le site de l'école). Cette vidéo visionnée par les enfants en famille, quelques jours avant la rentrée, a permis de reprendre sereinement.

Les manifestations habituelles auront bien lieu sous réserve d'une amélioration des conditions sanitaires (opération croissants, marché de Noël), les dates précises seront communiquées ultérieurement via le panneau d'affichage de la mairie. Des manifestations virtuelles ou adaptées à la situation pourront venir se greffer durant l'année.

Du fait du confinement, certaines manifestations ont été annulées, malgré cela nous avons participé à la classe de neige, ainsi qu'à l'achat d'équipement pour les différentes classes.

L'APEL remercie les parents d'élèves pour l'aide apportée.

L'engagement de l'équipe et le soutien de tous les parents nous permettra de concrétiser de nouveaux projets pour cette année scolaire, mais également de participer au quotidien à l'amélioration du cadre de vie scolaire de nos enfants.

Le bureau de l'APEL se renouvelle cette année. Tous les parents intéressés pour participer à la vie de l'école sont invités à rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Le Texier Anne-Laure Présidente APEL

Tel : 06.59.89.68.90 mail : annelaure.letexier@gmail.com



École privée Saint-Goulven

À l'école Saint-Goulven, certains projets ont pu aboutir en 2019-2020 :

- Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont vécu une semaine de classe de neige à Arreau. Une belle expérience pour tous.

- Les élèves de GS-CP-CE1-CE2 ont présenté avec succès un opéra travaillé avec Cécile, intervenante du conservatoire de Vitré. Un nouveau projet sur les chants du monde débutera ce mois de septembre.

Les actions d'ouverture à l'international se poursuivent : journées à thème, action humanitaire, découvertes culturelles, pratique de l'anglais au quotidien dès la petite section et correspondances. Après avoir accueilli une jeune indienne au sein de l'école en 2019-2020, c'est une jeune équatorienne que nous espérons recevoir en 2020-2021.

La directrice, Alexandra Trotel, vous accueille le lundi, jour de décharge et sur rendez-vous les autres jours. Prenez contact dès maintenant pour toutes inscriptions y compris pour les enfants de 2 ans qui rentreraient en cours d'année.

Site : <http://ecole-saint-goulven.fr/>



Flashmob indien



Bibliothèque

La bibliothèque a rouvert ses portes le 2 septembre avec de nouveaux horaires. Le mercredi après-midi de 15h à 17h30 et le dimanche de 10h30 à 12h.

Voici les projets pour cette fin d'année :

- Le 13 octobre : une rencontre entre les auteurs de BD Loïc Clément et Anne Montel et 3 classes de Saint-Didier,

- Le 29 octobre : un tournoi de jeux vidéo sur "Just Dance 2020" dans le cadre du mois du multimédia.

Nous vous invitons aussi à participer, comme chaque année, au prix des incorruptibles avec la sélection "lycée".

Bibliothèque de Saint Didier : Réouverture le 2 septembre

Nouveaux horaires :
Mercredi 15h-17h30
Dimanche 10h30-12h

Capacité d'accueil réduite :
5 personnes max.
Une seule personne par famille.

Port de masque obligatoire

Désinfection des mains obligatoire à l'entrée de la bibliothèque

Pas de consultations ni lectures sur place.

Sens de circulation à respecter

Les réservations sont toujours possibles via le portail de la bibliothèque

Toute l'équipe est ravie de vous retrouver !

Quarantaine pour les retours ayant remis en rayon. En fonction de l'évolution des consignes sanitaires, ce service pourra être modifié.

Les associations

Vous souhaitez vous dépenser et passer un moment convivial une raquette à la main ?

Vous remettre en forme et vous changer les idées en cette période particulière ?

Venez faire du badminton avec nous !

Nous pratiquons ces sports en mode "Loisirs" dans la bonne humeur, et sans contrainte de niveau.

Entraînements collectifs de badminton tous les lundis et jeudis soir (autres créneaux disponibles), dans le gymnase de l'école publique.

Un protocole sanitaire a également été mis en place en ce début d'année afin de pratiquer notre sport avec le maximum de sécurité pendant l'épidémie de COVID-19.

Tenté(e)s ?

Venez vous faire une idée avec 3 séances « découverte », à partir du 14/09/2020.

30 € de cotisation annuelle (septembre à septembre).

Certificat médical de moins de 3 ans obligatoire.

À partir de 16 ans (ou 12 ans si accompagné d'un adulte adhérent)

site : <http://www.tb-saint-didier.fr/adhesion/>

mail : tb.saintdidier35@gmail.com

tél : 06.26.65.78.04

PS : les réservations individuelles du gymnase pour faire du tennis sont pour le moment suspendues en raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19.

Un an après la fusion, le bilan est très positif, tant au niveau de l'organisation, des résultats sportifs ou de l'ambiance générale. SAINT-DIDIER-CHATEAUBOURG TENNIS DE TABLE attaque sa deuxième saison.

L'an passé, le club comptait 83 licenciés : 33 adultes (23 compétiteurs et 10 loisirs), 50 jeunes (25 Saint Didier, 25 Châteaubourg).

Pour son développement en jeunes, le club termine 8ème du challenge « ROGER JOUAN » qui regroupait 67 clubs du département. Un grand MERCI à tous ceux qui ont œuvré pour cette récompense (Bénévoles, Entraîneurs, Licenciés...).

Pour cette nouvelle saison, il reste des places !!!

Si vous voulez vous amuser, vous dépenser, tout en progressant dans un sport à la portée de tous, même débutant de tout âge, alors n'hésitez pas à nous rejoindre...



La ludothèque

est ouverte à tous !

Les enfants ont repris le chemin de l'école, la ludothèque associative "le Monde du Jeu" ouvre ses

portes à tous. N'hésitez pas à venir découvrir ou renouveler votre adhésion. La ludothèque est un lieu culturel, social et éducatif dotée de 1400 jeux. Des jeux pour tous les âges : jeux de société, jeux d'éveil, jeux de construction, jeux symboliques... Il y a forcément un jeu ou un jouet qui vous correspond. Le jeu sur place est gratuit, l'emprunt nécessite une adhésion : 20 € valable 1 an et 0,50 € / jeu emprunté pour 3 semaines. Aussi, nous proposons la location de jeux en bois et surdimensionnés, ce qui peut être appréciable pour animer les réunions familiales, entre voisins ou amis... Pour le protocole sanitaire, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans, capacité d'accueil limitée et distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée.

En période scolaire :

mardi et vendredi de 16h à 18h

mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

samedi de 10h30 à 12h30

En période de vacances scolaires :

mardi et vendredi de 16h à 18h

mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

vendredi de 10h à 12h

Mail : contact@lemondedujeu.org

Site : www.lemondedujeu.org

Tél : 07.83.16.81.82

La CSF Saint-Didier reprend ses activités.

Vous trouverez ci-dessous les dates de reprise et les numéros de téléphone des personnes à contacter pour obtenir des renseignements et pour vous inscrire.



Ashtanga Yoga

Il y aura cette année deux cours le mardi : l'un à 19h30 et l'autre à 21h30 au Patio salle n°1 (salle parquet), reprise le 8 septembre ; Klervi 06.83.68.22.29

Patchwork

Cours le mercredi soir tous les 15 jours, de 20h à 22h au patio salle n°4,

reprise le 23 septembre ; Nelly : 06.72.32.11.40

Art floral

Un jeudi par mois, 2 cours sont proposés à 14h30 et à 20h dans l'ancien salon de coiffure,

reprise le 17 septembre ; Louisette 02.99.00.34.18 ou 06.28.43.32.10

POUR TOUS
Mixte
7 à 99 ans

POUR TOUS FAIRE DU TENNIS DE TABLE À SAINT-DIDIER/CHATEAUBOURG

Tu a peur de ne pas avoir le niveau...
Tous les ans des débutants adultes comme jeunes nous équipent et progressent rapidement

DES JEUNES le Lundi
entraînement dirigé
PRIMAIRE
COLLEGIENS

DES ADULTES
MARDI 20H/22H
Débutants Loisirs Compétiteurs
Plus d'une dizaine de joueurs attendent que vous !!

COMPÉTITION
Du mardi au vendredi
Du mardi au vendredi
Plusieurs équipes jeunes

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter nos équipes à tous niveaux !!

Suivez-nous sur notre page Facebook : Saint Didier

Châteaubourg Tennis de Table -

Contact Cédric VILBOUX : 06.79.62.97.88

Mail : sdctt35@gmail.com

Les associations

Le comité des fêtes fait sa rentrée !!!

L'année 2020 aura été une année particulière pour tous, la crise sanitaire qui frappe le monde a changé notre façon de vivre et de nous rassembler. Le comité n'est pas en reste, puisque nous avons dû annuler la 4ème édition de la Fête du Printemps prévue les 16 et 17 mai dernier. Malgré tout, nous nous sommes réunis fin juin et début septembre pour vous proposer : **Le Samedi 26 septembre 2020 à partir de 14h, un nettoyage d'automne**, au départ de la Mairie. Comme l'année passée, nous organisons un après-midi de ramassage des déchets sur la commune de Saint-Didier. Une action citoyenne, en partenariat avec le SMICTOM 35 et le groupe LECLERC (organisateur de l'opération « Nettoyons la Nature »). Les volontaires seront équipés de gants, sacs poubelle, pinces, gilets jaunes et masques pour arpenter la commune à la recherche des déchets.



D'autres projets devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

Le Comité des Fêtes de Saint-Didier a été créé il y a plus de 50 ans, l'équipe actuelle est composée d'une douzaine de bénévoles, de tout âge. Chacun apporte sa pierre à l'édifice pour permettre aux habitants de Saint-Didier de s'amuser et de partager un bon moment. Chaque bonne volonté est toujours accueillie avec plaisir. **Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu la dernière semaine du mois de Janvier comme chaque année et elle est ouverte à tous.**

Contact mail : comitestdidier35@gmail.com

Facebook : [Comitédésfêtes DeStDidier](https://www.facebook.com/ComitédésfêtesDeStDidier).



C'est avec grand plaisir que nous entamons une nouvelle année de danse après une suspension de 5 mois. L'association Sarabande ne s'est pas éteinte pour autant pendant la période de confinement. Nos professeurs, Pôline et Ayã, sont restés en lien avec leurs élèves grâce à de nombreuses vidéos partagées. Pôline dispensait 3 cours en live par semaine et les danseurs-euses déodatiens-nes ont été encouragés à envoyer leur contribution chorégraphique via notre page facebook et un padlet créé spécialement durant cette période. Cette suspension aura été l'occasion de stimuler la créativité de chacun.

Malheureusement notre cher gala annuel n'a pu avoir lieu, mais Pôline nous a concocté une belle création vidéo grâce aux envois de ses élèves.

Fortes de toutes ces belles énergies, nous sommes maintenant engagées dans la saison 2020-2021, avec des cours pour tous-tes : l'éveil et l'initiation à la danse pour les plus jeunes, le modern'jazz enfants et adultes, le classique à partir de 8 ans et le breakdance (hip-hop) à partir de 8 ans.

Bien que la reprise des cours ait eu lieu le 21 septembre, il est toujours temps de venir nous rejoindre.

N'hésitez pas à consulter le planning des cours et à nous contacter sur : association.sarabande35@gmail.com



Le 1er septembre ne signifie pas seulement le retour des enfants sur les bancs de l'école, c'est également le coup d'envoi de la nouvelle saison pour le club de Rugby Agglomération Châteaubourg.

L'école de Rugby de Châteaubourg se veut avant tout une "Ecole de la Vie".

Petits et grands, garçons et filles, tous peuvent venir découvrir le rugby au sein de notre école. Nos entraînements sont encadrés par des éducateurs diplômés dans une ambiance ludique, variée et conviviale. Chaque enfant évolue à son propre rythme pour améliorer sa capacité physique et apprendre les techniques/tactiques du rugby. Notre objectif est que les enfants trouvent du plaisir à jouer au rugby et à partager de bons moments entre copains et copines. Nos enfants avancent main dans la main dans un esprit de solidarité, de respect et de partage.

Les entraînements se déroulent au Stade du Sillon à Châteaubourg aux créneaux suivants :

- De 6 à 10 ans : mercredi de 17h15 à 18h30, samedi de 10h30 à 12h00

- De 11 à 14 ans : mercredi de 16h30 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00

Contact : Jérôme BACKELAND au 06.28.72.00.30 ou par mail : rugby.rac@gmail.com

Site web : r-a-c.ffr.fr



Quand ce fichu virus nous permettra-t-il de nous réunir sans risque ?

Et pourtant... le besoin est bien réel, de partager comme avant, un jeu de belote, de palets ou autres jeux et de se retrouver autour d'un café.

Selon l'évolution, en respectant les gestes dits "barrières" nous pouvons envisager une rencontre fin septembre.

L'activité "randonnée" a repris son rythme le deuxième jeudi du mois en respectant le port du masque pendant les transports en covoiturage.

Au mois de juillet, un départ de Saint-Didier nous a conduit vers Châteaubourg avec la visite des sculptures du parc Ar Milin et celles de la ville.

En août, le groupe a cheminé sur les sentiers de la Boueyère vers l'étang de Chevré, son pont romain, son moulin et sa butte féodale.

En septembre, nous partons de Marpiré, pour 6 à 8 Kilomètres, avec un magnifique sentier en lisière de forêt puis un détour dans la campagne pour revenir à la bourgade.

Pour le club, René

Pour tous renseignements

07.89.53.22.16



Le pont romain à l'étang de Chevré



Notre association Passpasud2 a été créée fin 2016 en opposition aux vellétés de Châteaubourg d'aménager un contournement sur le territoire de Saint-Didier avec un échangeur en haut de la rue du Stade. Notre objectif était de préserver la tranquillité des Déodatien(ne)s, de protéger leur santé, d'épargner les terres agricoles, de conserver un cadre de vie agréable. En cela nous étions parfaitement en accord avec les recommandations annoncées en introduction du PLU de Saint-Didier, recommandations que semblait ignorer la précédente municipalité.

Aujourd'hui le dossier du contournement est entre les mains des services techniques départementaux pour le choix d'un tracé définitif. De notre côté nous continuons à être vigilants. Avec d'autres associations du Département qui luttent contre des projets routiers néfastes, semblables à celui qui menace Saint-Didier, nous interrogeons le conseil départemental. Une « interpellation » en ligne est actuellement active sur le site du Conseil Départemental (<https://interpellation.ille-et-vilaine.fr/index.php?id=showInterpellation&ide=138>). Nous vous invitons à la consulter. Si elle recueille suffisamment de signatures, elle peut obliger le Conseil Départemental à reconsidérer ses choix en matière de mobilité, et à ne plus orienter ses investissements presque exclusivement sur les infrastructures routières.

Concernant la santé des Déodatien(ne)s, à l'initiative de Passpasud2, des capteurs seront installés en différents points de la commune. Ils permettront de mesurer la quantité de particules fines qui pénètrent quotidiennement dans notre organisme. Le capteur actuellement en fonction indique que le niveau de particules fines est déjà préoccupant. Qu'en serait-il si une déviation frôlait le bourg ? En particulier quelle conséquence sur la santé de nos enfants ?

Durant le confinement, deux espèces en voie d'extinction sur le territoire de Saint-Didier sont réapparues : les piétons et les cyclistes ont investi les routes. Mais sitôt le dé-confinement, ils ont dû prudemment quitter les lieux, les voitures ayant repris possession de la chaussée. À quand un espace protégé et sécurisé pour que ces espèces puissent prospérer à l'abri de la circulation automobile ?

Nous avons noté avec intérêt et espoir une tendance au « verdissement » du discours de certains élus locaux ; Après des années d'atermoiements, nous aimerions maintenant obtenir des prises de positions claires et franches concernant le projet de contournement de Châteaubourg et l'aménagement de voies cyclables. Est-il concevable qu'un responsable n'ait pas d'avis, ou qu'il refuse de l'exprimer, sur un sujet aussi essentiel pour les habitants ?

N'oubliez pas de visiter le site du Conseil Départemental :

<https://interpellation.ille-et-vilaine.fr/index.php?id=showInterpellation&ide=138>

Groupe face book : <https://www.facebook.com/groups/Passpasud2/>



CCAS de Saint-Didier

Pour favoriser le déplacement vers l'épicerie sociale de Vitré et créer du lien social, un bus est mis à la disposition des Déodatien(ne)s qui ont un droit d'accès à l'épicerie sociale «Episol» ; qui ne disposent pas de moyen de locomotion ; qui ne peuvent conduire momentanément (perte du permis de conduire) ; qui s'engagent à respecter la charte du « bon passager » et le règlement de fonctionnement.

Les inscriptions doivent être faites auprès de l'accueil du CCAS (à la Mairie) au plus tard le mardi matin pour le jeudi suivant. Le transport solidaire est un service gratuit pour les usagers qui sera expérimenté sur une nouvelle année.

Contact : CCAS de Saint-Didier, 12 place de l'Église, tél : 02.99.00.33.08

Nuisances sonores

Arrêté municipal n° 20200114 du 14 janvier 2020 :



SONORES.....

LES
NUISANCES



Les occupants et les utilisateurs de locaux privés doivent prendre toute précaution pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités de bricolage ou de jardinage. En raison de leur intensité sonore durable, les tondeuses à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne doivent pas être utilisées entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Toujours dans le **respect du voisinage**, nous vous rappelons que de 22 heures à 7 heures du matin, toute nuisance sonore (musique à fond, bruits de pas, aboiements,...) est considérée comme du tapage nocturne. Les auteurs pris sur le fait s'exposent à une amende forfaitaire de 68 euros (sous 45 jours) de 180 euros (passé 45 jours).



Frelon asiatique

Si vous découvrez un nid de frelons sur votre propriété, la FGDON35 d'Ille-et-Vilaine (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) doit être contactée de la manière suivante pour intervenir :

- Si la Mairie est ouverte : l'administré appelle la Mairie qui transmettra la demande directement à FGDON35, avec les données précises du demandeur.

- Si la Mairie est fermée : l'administré appelle directement la FGDON35 soit par téléphone : 02.23.48.26.32 ou 02.23.48.26.23 (en cas de ligne occupée, laisser un message avec les coordonnées complètes pour rappel rapide et prise en compte immédiate de la demande), soit par mail à l'adresse suivante : fgdon35@fgdon35.fr

Emploi

La municipalité a régulièrement besoin de personnel de ménage ou de garderie à l'école publique. N'hésitez pas à nous envoyer vos candidatures à la Mairie 12, place de l'Église 35220 SAINT-DIDIER.



Chien, Chat divaguant

Si vous voyez un chien ou un chat divaguant (sans collier, perdu,



Les déjections canines

sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €).

ÊTRE(S) PROPRE(S) :

expression, sens figuré : individus qui respectent leurs trottoirs.

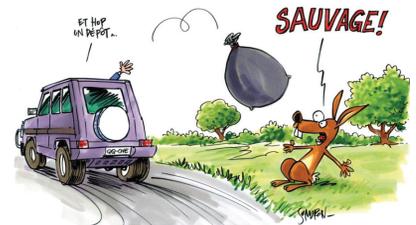


Dépôt sauvage

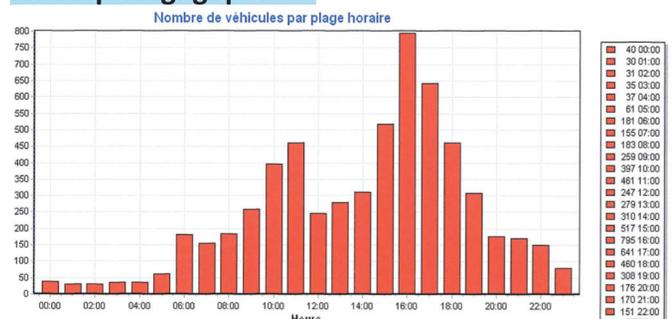
Il est formellement interdit de déposer ou de faire déposer sur les voies publiques ou privées ouvertes au public des papiers, cartons, résidus, matériaux, gravats, matières ou déchets quelconques.

Le dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers doivent être effectués conformément aux jours et heures de collecte.

Les déchets recyclables (papiers, journaux, magazines, prospectus, cartonnets, bouteilles et flacons en plastique, boîtes en métal et briques alimentaires) sont à déposer dans les containers réservés à cet effet. Et il en est de même pour le verre.



Radar pédagogique



Relevé rue de la Vallée du 20 mai au 5 août 2020

Suite à une demande de riverains, le radar pédagogique est installé à l'entrée de l'agglomération sur la route de Saint-Jean-Sur-Vilaine, pour une durée de trois semaines environ.

Les graphiques des enregistrements sont visibles sur le site de la Mairie, ou via le lien suivant :

<http://www.saintdidier35.fr/fr/information/42679/actualites-diverses>

affamé) sur la commune, vous pouvez appeler les services de «l'Arche de nos compagnons» qui disposent d'un service de fourrière. Ils sont agréés auprès des communes, pour recueillir les animaux qui divaguent sur la voie publique.

Les animaux sont logés et nourris à l'Arche de nos compagnons pendant un délai de garde maximum de huit jours ouvrés, après quoi ceux qui n'ont pas été récupérés par leurs maîtres partent en association afin d'être adoptés et de repartir dans une nouvelle famille.

Contact : Anthony FRIN

Tél : 02.99.96.70.60 ou 06.31.27.88.69

Site : archedenoscompagnons